

## CONCOURS DE JARDINS ET BALCONS FLEURIS



INSCRIPTIONS DU 1ER JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2022

## ÉDITO



### Emmanuel Riotte

Président de Val de Berry  
Maire de St Amand Montrond  
3ème Vice-Président du Conseil Départemental

« Bonjour,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de votre newsletter *Avec vous*.

Les beaux jours sont enfin revenus. Nous avons donc choisi de relancer notre concours de jardins et de balcons fleuris. Amis jardiniers et locataires de Val de Berry, je vous encourage à vous inscrire. Attention, vous avez jusqu'au 15 septembre 2022. De nombreux lots sont à gagner !

En tant que Président du jury, c'est un moment toujours agréable. J'ai plaisir à découvrir les créations de nos locataires.

Bonne lecture ! »

*Bien vite ensemble !*



Image d'illustration - Pixabay

DU 11 AU 19  
JUIN 2022

[www.semainehlm.fr](http://www.semainehlm.fr)  
@semainehlm  
#semainehlm



Semaine de l'Innovation Hlm 2022 - Union Sociale pour l'Habitat

## ACTU N°1

Semaine de l'Innovation Hlm

Val de Berry a participé à la 9ème édition de la Semaine Nationale de l'Innovation Hlm. Portée par l'Union Sociale pour l'Habitat, cette opération s'est déroulée du 11 au 19 juin dernier à travers toute la France. Elle avait pour thème « *Les Hlm, utiles à la République* ». Un reportage complet présentant les différents événements vous sera proposé dans le prochain numéro de votre newsletter *Avec vous*.



Denise Duranton - Représentante des locataires de Val de Berry

## ACTU N°2

Denise Duranton médaillée

Denise Duranton, élue de la Confédération Nationale du Logement (CNL), représentante des locataires, vient de recevoir la médaille d'Honneur Départementale, par M. Riotte au nom de M. Fleury - Président du Conseil Départemental du Cher. À travers cette nomination, elle a été saluée pour son engagement depuis 1976 en faveur du milieu associatif pour les enfants et les locataires du parc social.



Thierry Chatelin (à droite) - Ancien administrateur de Val de Berry

## ACTU N°3

Un engagement salué par tous

Thierry Chatelin, membre du Conseil d'Administration (CA) de Val de Berry, Président de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Cher qui vient de prendre sa retraite, a reçu des mains de Jacques Fleury - Président du Conseil Départemental du Cher, la Médaille d'Honneur Départementale pour son engagement sans faille et durable dans le cadre de ses missions.

# 5<sup>ème</sup> Édition Concours 2022

## Jardins et balcons fleuris

Inscriptions : du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2022



### LISTE DES LOTS

1<sup>er</sup> prix : Bon d'achat (100€)

2<sup>ème</sup> prix : Kits de jardinage

3<sup>ème</sup> prix : 2 tickets d'entrée

(Parc floral d'Aprémont-sur-Allier)

Image d'illustration - Pixabay

## Bulletin d'inscription

Inscriptions : du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2022



J'accepte de communiquer les informations suivantes :

Catégorie : Balcons  Jardins

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail (facultatif) : \_\_\_\_\_ Je reconnais avoir plus de 18 ans :

**Je reconnais avoir entièrement lu le règlement (disponible en agences et sur [valdeberry.fr](http://valdeberry.fr)), je l'accepte dans son intégralité.**

**Avec ce bulletin, je joins une photographie récente et détaillée de mon balcon ou de mon jardin fleuri.**

**À envoyer à : Val de Berry - 14 rue Jean-Jacques Rousseau - 18100 Bourges ou par e-mail à [concours@valdeberry.fr](mailto:concours@valdeberry.fr)**

Les informations recueillies par Val de Berry dans le cadre du concours « Jardins et balcons fleuris » sur la base de votre consentement, feront l'objet d'un traitement informatique destiné aux seules fins de permettre l'inscription au concours et de répondre à ses demandes éventuelles impliquant un défi. Les données collectées dans le cadre de ce concours ne sont destinées qu'à Val de Berry et ne sont pas communiquées à aucun autre organisme. Elles seront conservées jusqu'à la fin du concours et pourront être utilisées ou supprimées à votre demande auprès de nos services. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit d'accès et de limitation de traitement en vous adressant à Communication - Val de Berry - 14 rue J-J Rousseau - Bourges. Toute personne pressée pour des motifs légitimes, stopper au traitement des données la concernant. Enfin, si vous estimez que nos conditions de traitement ne respectent pas vos droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le règlement du concours est consultable sur Internet à l'adresse [www.valdeberry.fr](http://www.valdeberry.fr). Il peut être envoyé également par courrier électronique via simple demande à l'adresse : [concours@valdeberry.fr](mailto:concours@valdeberry.fr). Le règlement est déposé à l'Office de Mairie Participe des Tranchées, Institut de Jeunesse à Bourges, 7 rue JF Champollion. Il est accompagné des documents annexes et co-concours et pourra être également consulté à l'adresse de l'outil localitaire en cliquant le dossier au site du Val de Berry - 14 rue J-J Rousseau - 18100 Bourges. Les lots seront constitués de bons d'achat en jardinerie (100 €), de kits pour le jardinage et de tickets pour le parc floral d'Aprémont-sur-Allier.

Le :

Signature :